

Changements sociaux, mouvements sociaux et modèle de développement

Jacques L. Boucher

Note sur l'auteur:

Jacques L. Boucher, sociologue, est professeur au département de travail social à l'Université du Québec à Hull. Il est membre de la Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC), du Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS) ainsi que du Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES). Par ailleurs, il est rédacteur de la *revue Économie et Solidarités*, co-responsable du Chantier des comparaisons internationales dans un programme d'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) en économies sociale et collabore avec des chercheurs bulgares depuis cinq ans.

Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC)

Série Recherche no. 22

ISBN: 2-89251-099-6

Octobre 2001

Université du Québec à Hull

Table des matières

TABLE DES MATIERES	I
INTRODUCTION.....	1
UNE CRISE ÉCONOMIQUE	2
UNE CRISE DU TRAVAIL ET DU LIEN SOCIAL.....	4
AU CENTRE DES ORIENTATIONS DE LA SOCIÉTÉ, LA CONSOMMATION	7
DES INSTITUTIONS À REMODELER.....	11
À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU MODÈLE SOCIÉTAL	14
CONCLUSION.....	19
BIBLIOGRAPHIE.....	20

Changements sociaux, mouvements sociaux et modèle de développement¹

INTRODUCTION

Les changements de société que nous percevons depuis les années 1970 sont désormais qualifiés de mutations. Si l'on a commencé par parler de crise économique des sociétés industrielles avancées au début des années 1970, il a fallu se rendre à l'évidence que le problème dépassait largement le champ de la seule économie et traversait toute la société, comme une véritable question sociale (Castel, 1995; Rosanvallon, 1995). De plus, la crise se manifestait bien au-delà des frontières des sociétés occidentales; elle frappait de plein fouet les pays de l'Europe centrale et orientale ainsi que l'Union soviétique, comme il est apparu très clairement à la fin des années 1980. Enfin, pour les pays du Sud, elle n'était pas nouvelle, la crise, mais elle s'accroissait, de façon inégale, certains pays du sud-est asiatique s'industrialisant et se développant à toute allure pendant que l'ensemble de l'Afrique s'enfonçait encore plus dans le marasme et les tensions fratricides.

Tant les acteurs sociaux que les analystes reconnaissent le fait que nous assistons à une véritable transformation des sociétés. Cependant, les interprétations varient considérablement en ce qui concerne ses dimensions et ses sources, tout comme son ampleur. Aussi, avons-nous des représentations fort diverses des solutions à apporter à cette crise de même que des configurations d'une société renouvelée. Les différents changements sociétaux actuels et leur interprétation constituent un véritable défi pour les sciences sociales. À moins de croire que tout est désormais tracé d'avance, dans une sorte d'ordre naturel des choses, dans une histoire vidée de son histoire et de choix pour les acteurs sociaux, de tout choix idéologique, de tout projet, sinon celui des individus pour eux-mêmes, maître de leur propre éthique. Ainsi, le sujet social disparaissant, la sociologie, comme les autres sciences sociales, serait sur le point de perdre son objet.

¹ Ce texte a été soumis pour parution dans un ouvrage collectif qui regroupe des contributions bulgares et québécoises: BOUCHER, L. J., FOTEV, G. et S. KOLEVA (dir.). *Mutations de société et quête de sens. Une rencontre de sociologues bulgares et québécois*, Sofia, LIK Publishing House.

Contrairement à certaines analyses fatalistes, nous croyons que le sujet social existe toujours, comme acteur, qu'il n'est ni un agent écrasé par la structure sociale, ni un individu isolé de la société, existant par lui-même. Ce sujet social subit certes des pressions d'un environnement qui se modifie profondément et de forces qui, sans le déterminer, contribuent toutefois à orienter son agir.

Dans ce texte, nous exposons la problématique générale qui sous-tend cet ouvrage collectif et son contexte de production. Nous cherchons d'abord à rendre compte des différentes dimensions de la crise actuelle, économique dans un premier temps, puis sociale et culturelle. Dans une deuxième partie, il est question de la crise du travail et du lien social, pour continuer ensuite sur les rapports de consommation. En quatrième lieu, nous examinons l'ampleur de la crise qui traverse certaines institutions centrales de nos sociétés modernes. Enfin, nous avançons l'idée d'un nouveau modèle de développement en identifiant certaines caractéristiques de son émergence.

UNE CRISE ÉCONOMIQUE

La crise actuelle est généralement présentée comme une crise économique avant tout. Dans une perspective néoclassique et libérale, elle est considérée comme ayant été entraînée par l'application, sur une longue période, des politiques keynésiennes et de l'interventionnisme étatique qui est venu fausser les règles du marché autorégulateur. Cette interprétation est bien connue, mais il en existe d'autres qui situent mieux les problèmes de l'économie dans l'évolution de la société.

L'une d'elles, assez répandue, évoque le contexte ou l'environnement (Kochan, Katz et McKersie, 1986) particulièrement difficile, marqué à la fois par la mondialisation des marchés, l'internationalisation des investissements, le déplacement de secteurs importants de la production, la forte concurrence qui s'ensuit tant sur le plan national qu'international. Bien que certains en aient relativisé la portée (Boyer, 1986), d'autres auteurs (Piore et Sabel, 1989) soutiennent que la crise économique demeure avant tout une crise des marchés et la relie à divers accidents et erreurs : l'agitation sociale de la fin des années 1960, les deux chocs pétroliers et des erreurs comme les taux de change flottants, les taux d'intérêts élevés, certains changements de politique,

l'achat de blé par l'Union soviétique, ce qui, avec le premier choc pétrolier, fit baisser les réserves et hausser les prix.

En même temps, cette crise est celle du système de production en série qui a atteint ses limites tant à cause de la saturation des marchés² et de leur diversification que de l'inadéquation de ce modèle de développement pour le tiers monde en plus de l'épuisement des matières premières qu'il entraîne. De plus, on n'a pas su réaménager la structure institutionnelle pour faire face à ces nouvelles réalités environnementales. En somme, la crise frappe surtout les pays qui n'arrivent pas à s'ajuster aux nouvelles technologies, à relever les défis de l'économie informationnelle et communicationnelle, ce qui a notamment été le cas de l'ancienne Union soviétique (Castells, 1998 et 1999b).

En réalité, la crise économique, que l'on doit comprendre comme un problème d'accumulation du capital, provient d'une double crise, l'une sur le plan de la demande et l'autre sur le plan de l'offre (Leborgne et Lipietz, 1992; Lipietz, 1989). Sur le plan de la demande d'abord, on peut relever deux phénomènes centraux : la concurrence internationale et la diversification de la demande. D'un côté, la hausse de la compétition entre les États-Unis, l'Europe et le Japon, et le relèvement des prix des matières premières, du pétrole surtout, poussèrent les économies nationales à se tourner du côté de l'équilibre des exportations, ce qui les força à adopter les normes internationales (Boyer, 1986). D'un autre côté, on a vu s'affirmer de nouvelles demandes pour des biens de consommation plus diversifiés (Piore et Sabel, 1989) à travers lesquels les individus cherchent de plus en plus à se différencier (Aglietta et Brender, 1984). De plus, de nouveaux groupes de pression et mouvements sociaux résistent à l'imposition d'un modèle de consommation de masse (Bélanger et Lévesque, 1991).

Mais c'est sans doute du côté de l'offre que la crise se révèle à la fois plus complexe et plus profonde. Elle apparaît d'abord sous la forme d'une baisse du taux de productivité, d'une "chute de rentabilité" (Leborgne et Lipietz, 1992), donc de rentabilité du capital (Aglietta, 1982; Lipietz, 1989). Ces symptômes nous révèlent les limites du fordisme comme système de production aussi bien que de consommation. Tout d'abord, les méthodes tayloristes et fordistes d'organisation du travail ont atteint leurs limites techniques : la parcellisation poussée des tâches

² Cette position a déjà été critiquée par Lipietz (1989) ainsi que par Leborgne et Lipietz (1992).

et la complexité des chaînes de montage ont des effets contre-productifs en termes des temps d'opération et d'équilibrage des flux (Coriat, 1979; Boyer, 1986).

Surtout, elles ont atteint leurs limites sociales. En effet, la crise plonge ses racines d'abord dans la remise en cause du rapport salarial fordiste (Aglietta, 1982; Boyer, 1979; Coriat, 1979; Lipietz, 1989), c'est-à-dire du compromis social qui le sous-tend, des institutions et des règles qui lui assurent sa régularité ou sa reproduction. À l'Ouest, c'est sous la poussée des ouvriers eux-mêmes que ce compromis éclatait à la fin des années 1960 ou au début des années 1970, selon les pays et les régions. Ils se mirent à refuser de plus en plus les contraintes et l'aliénation de l'organisation tayloriste³ du travail qui les confinait à un rôle de simples exécutants, à des gestes répétitifs et sans signification avec l'ensemble du produit, qui niait leur savoir-faire et leur créativité, les privant, par le fait même, de tout espoir de qualification. Les salariés acceptaient de moins en moins la pénibilité de ces conditions de travail et leur exclusion de l'organisation de leur propre activité de production et de la gestion de l'entreprise. La compensation monétaire ne suffisait donc plus, d'autant qu'ils devaient souvent l'arracher par des grèves dures et longues. Cette rupture du compromis montre bien que la crise économique prend sa source dans les rapports sociaux, plus précisément dans le rapport qui lie le patronat et le travail. C'est ainsi que se vit une profonde crise du travail.

UNE CRISE DU TRAVAIL ET DU LIEN SOCIAL

On a souvent fait référence à la désaffection du travail, à la baisse de l'éthique au travail chez les salariés. Selon les uns, le travail salarié serait devenu purement instrumental dans la société de consommation (Goldthorpe *et al.*, 1972) et les diverses stratégies ouvrières de ralentissement du rendement au travail entraînaient un surenchère de la surveillance et des coûts (Bowles, Gordon et Weisskoff, 1986), alors que dans les économies planifiées, on aurait maintenu en emploi des salariés tout en les laissant chômer (Kornai, 1999). Selon d'autres, la désaffection du travail salarié ne peut que se généraliser, parce qu'il est fondamentalement hétérogène ou aliénant et irréformable, de sorte que l'on doive le plus possible développer l'activité humaine créative et libre en dehors du salariat (Gorz, 1988 et 1997).

³ Pour une description et une justification de l'application de ces méthodes en Union soviétique, voir Linhart (1976).

Mais, nous l'avons vu plus haut, la désaffection du travail consiste avant tout en une remise en cause d'une trop grande inégalité des rapports sociaux sur les lieux du travail, d'une forme d'exclusion propre à un type d'organisation du travail et de gestion de l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée. Or, pour tenter de résoudre ce problème, deux grandes orientations opposées ont été adoptées par les acteurs sociaux. D'un côté, la contestation ouvrière s'est traduite assez rapidement en demande sociale de participation et de démocratisation du travail ainsi que d'enrichissement des tâches (Boucher, 1992 et 1994). Cette demande sociale a trouvé certains échos chez des directions d'entreprises plus clairvoyantes, dans certains cas aidées par les pressions syndicales (Bélanger, Grant et Lévesque, 1994). D'un autre côté, les directions d'entreprise et le patronat en général ont plutôt cherché soit à réaffirmer leur contrôle sur le travail, soit à en diminuer les coûts. Dans le premier cas, ils ont utilisé les nouvelles technologies comme nouveau mode de surveillance et de pression au rendement dans une sorte de redéploiement du taylorisme. Pour le deuxième objectif, on cherche à remplacer le travail par l'innovation technologique ou encore on recourt au travail précaire et on vise la plus grande flexibilité possible dans l'utilisation du travail selon une perspective toute néo-fordiste (Bélanger et Lévesque, 1994).

Le maître mot de cette stratégie patronale demeure la flexibilité (Boyer, 1986; Castells, 1998). Cette recherche de flexibilité concerne aussi bien les salaires que les statuts d'emploi, l'utilisation des compétences et les règles d'encadrement du travail. Sur le plan des salaires, la montée du chômage causée par la crise et la restructuration de la production permettait au patronat d'exiger des baisses de salaires pour des catégories qui cherchaient à intégrer le marché du travail comme les femmes, les jeunes et les immigrants, mais aussi des anciens salariés sous la menace de fermetures ou de réductions du personnel. On s'est aussi servi de la "délocalisation" de sections de production vers des endroits où la main-d'œuvre coûtait moins cher et où les réglementations sociales et environnementales étaient plus faibles, particulièrement vers certaines régions du Sud et d'Asie, et, depuis quelques années, vers certains pays de l'Est, sans que les salariés des terres d'accueil y trouvent leur compte. Surtout, les employeurs cherchent à utiliser du travail et des compétences *ad hoc*, sans engagement à moyen ou long terme, à côté d'une recherche de fidélisation de compétences nouvelles hautement recherchées. Il s'ensuit un profond clivage du marché du travail qui tend à s'établir à demeure et à prendre l'allure d'une véritable segmentation (Michon, 1988).

La précarisation d'une partie croissante des emplois est immédiatement associée à cette recherche de flexibilité; elle entraîne la fragilisation d'une portion grandissante du salariat aux extrémités de la vie active. D'une part, les nouveaux venus sur le marché du travail arrivent difficilement à s'insérer et à atteindre une certaine régularité en emploi. D'autre part, plusieurs salariés des entreprises et des services de la période fordiste voient leurs compétences périmées et sont considérés comme irréformables à cause de leur âge et de l'insuffisance de leur formation de base. Ainsi, à la forme d'exclusion à l'intérieur du travail propre au fordisme s'additionne, pour plusieurs, une nouvelle forme d'exclusion qui peut devenir permanente, celle du salariat (Lévesque, 1995). Ainsi, même dans les prospères sociétés industrielles avancées, on assiste à un rétrécissement de la classe moyenne qui est en quelque sorte aspirée par le bas, comme dans un sablier (Lipietz, 1996). Des individus et des familles s'en trouvent fragilisés, "disqualifiés" (Paugam, 2000) en quelque sorte, ou "désaffiliés" (Castel, 1995). Des quartiers entiers connaissent fragilisation et déclin (Favreau et Fréchette, 1995). Pour bien des personnes, le lien social tend à s'effriter et sans doute la cohésion sociale s'en trouve-t-elle menacée. Ces insécurités conduisent à diverses dérives, que ce soit l'anomie, la montée des intégrismes (Castells, 1999a) ou les révoltes pures, sans véritable projet de mouvement social (Dubet, 1987 et 1994), et elles creusent les écarts entre générations (Chauvel, 1998) pendant qu'en dépit de leurs efforts les femmes traînent toujours derrière les hommes tant sur le plan de l'emploi que des salaires (Carnoy, 2001; Lipietz, 1996).

Certes, il existe une certaine demande sociale pour des formes de flexibilité favorables aux salariés. Entre autres, des jeunes gens fortement qualifiés dans les nouvelles technologies sont souvent réputés préférer la mobilité d'emploi et même les contrats de performance de façon à accumuler les expériences et à se mesurer aux règles de la concurrence en espérant une ascension plus rapide dans la hiérarchie. D'autres, des femmes surtout, recherchent une meilleure conciliation entre le travail et la vie familiale, dans le sens d'horaires flexibles ou encore d'emplois sécurisés mais à temps partiel. Il se pourrait que de plus en plus de pères recherchent un tel arrangement pour les mêmes raisons à mesure qu'ils consacrent plus de temps à leurs enfants et que les mères investissent plus d'efforts sur le plan professionnel (Carnoy, 2001). Mais, dans l'ensemble, même si un certain nombre de personnes arrivent à s'en accommoder, la flexibilité demeure avant tout une exigence patronale et une condition d'emploi avec son lot de précarisation et d'exclusion.

Le travail et le salariat subissent une profonde transformation. Alors que dans nos sociétés modernes, le travail constituait le vecteur central de construction des liens sociaux et de structuration du système social, surtout avec la généralisation de la salarisation pendant la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale, la société salariale semble s'essouffler (Castel, 1995) et céder la place à d'autres enjeux et rapports sociaux (Castells, 1998 et 1999a; Dubet, 1994; Touraine, 1992). Le travail aurait donc perdu sa centralité dans la vie des individus au profit d'autres valeurs (Méda, 1995; Offe, 1985). Si le travail "réflexif", qui suppose une relation directe avec la personne, tend à se maintenir et peut-être même à progresser, le travail humain dans la production de biens est progressivement et inexorablement remplacé par les nouvelles technologies de plus en plus performantes. Aussi est-on tenté d'annoncer *La Fin du travail* (Rifkin, 1996; Méda, 1995). Or, pendant ce temps, précaires et exclus du travail salarié rêvent de dénicher l'emploi régulier à temps plein alors que nombre de cadres et de salariés hautement qualifiés dans le secteur des nouvelles technologies travaillent un nombre considérable d'heures chaque semaine.

Certes, la disparition du travail salarié n'est pas imminente, ni dans la conscience ou l'éthique des individus, ni dans les interventions des acteurs sociaux. Au contraire, c'est plutôt l'insertion par le travail qui se trouve au cœur des préoccupations sociales (Defourny, Favreau et Laville, 1998; Eme et Laville, 1994; Favreau et Lévesque, 1996; Lipietz, 2001). On se met ainsi à l'affût de toute initiative et innovation qui garantirait cette insertion professionnelle. On en fait aussi un problème de solidarité et de justice sociale, en prônant par exemple la réduction du temps du travail pour mieux le partager avec les revenus d'emploi (Clerc, 1999; Lipietz, 1996). Au-delà des transformations qui le traversent et en dépit de la précarisation des emplois et des diverses formes d'exclusion qu'il engendre, le travail n'est pas près de disparaître comme lieu important de construction du social. Mais il ne représente pas le seul lieu de structuration des rapports sociaux et de leur transformation. Les rapports de consommation font aussi partie des grands enjeux sociaux actuels.

AU CENTRE DES ORIENTATIONS DE LA SOCIÉTÉ, LA CONSOMMATION

Avec les trente glorieuses (Fourastié, 1979) qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, les sociétés industrielles occidentales sont entrées dans l'ère de la consommation de masse. La généralisation de la consommation était liée à un régime d'accumulation où se trouvaient

arrimées consommation de masse et production de masse, un arrimage qui pouvait se reproduire grâce aux arrangements du fordisme (Aglietta, 1982; Boyer, 1979). Ainsi, cet accès à la consommation passait par le salariat, le plein emploi, ou presque, et la négociation de conventions collectives de travail, par la baisse des coûts de production grâce à une production à grande échelle de biens standardisés et des méthodes de production implantées depuis le début du siècle, mais aussi par une intervention accrue de l'État dans les services à la population et les suppléments de revenus. Il en est résulté une société d'abondance qui opérait en quelque sorte une césure chez les individus entre l'acte de produire dans le travail salarié et la survie ou la reproduction. Autrement dit, non seulement on ne consommait habituellement pas ce que l'on produisait soi-même, mais on pouvait avoir accès aux biens et services nécessaires à l'existence sans rémunération d'emploi ou revenus de rentes. Ainsi, le monde de la consommation acquérait une certaine autonomie par rapport à celui de la production dans la conscience des individus, tant chez *L'ouvrier de l'abondance* (Goldthorp *et al.*, 1972) que chez le chômeur en transition d'un emploi à l'autre, l'étudiant, le retraité et la personne considérée comme "inapte" à cause d'une maladie, d'un handicap ou de la charge d'enfants en ce qui concerne les femmes. Dans les représentations sociales, le droit à la subsistance venait relativiser le devoir de gagner sa vie.

Aussi, faut-il tenir compte, analytiquement, de la spécificité des rapports de consommation parallèlement aux rapports de production, alors que les premiers ont également été l'objet de compromis sociaux semblables aux deuxièmes sous le fordisme (Bélanger et Lévesque, 1990 et 1991). En effet, à la demande sociale d'accès de tous à des services de qualité et à la sécurité, les classes dirigeantes ont répondu positivement par la mise en place de systèmes de services publics tant en éducation et en santé que du côté des services sociaux et de la sécurité du revenu. Cependant, le modèle d'organisation de ces services, que nous pouvons appeler le "providentialisme", était fortement centralisé, selon le modèle technocratique et bureaucratique, excluant la participation de la population à l'orientation de ces services et à leur organisation locale, tout comme les ouvriers étaient exclus de l'organisation de leur travail sous le fordisme. Cette forme d'exclusion explique d'ailleurs en bonne partie les mouvements de protestation de la population et l'émergence de diverses associations de défense des droits (Bélanger et Lévesque, 1992). Finalement, il en est résulté un système de prestation de services qui, en dépit de son accessibilité universelle, arrivait de plus en plus difficilement à répondre aux besoins diversifiés

de la population, devenait de plus en plus coûteux et s'est mis à soulever le doute par rapport à ses capacités de protection (Offe, 1984; Rosanvallon, 1984).

Or, en Europe centrale et de l'Est, sous l'égide de l'État-Parti, le système de sécurité sociale était encore beaucoup plus centralisé et autoritaire, interdisant toute protestation et participation libre de la population, ou une quelconque émergence d'alternatives. La contrepartie de l'accessibilité se trouvait dans l'acceptation tacite du régime et des directives des autorités, sinon on risquait l'enfermement sous diverses formes : prison et garde à vue, interdiction de mobilité, psychiatrie, etc. Cela n'empêchait sans doute pas des formes de solidarité et de débrouillardise de proximité, plus ou moins ouvertes selon les sociétés. Mais à mesure que se développait un système exclusif de meilleurs services et d'approvisionnement bien garni de biens de consommation pour les privilégiés de la *nomenklatura*, le compromis imposé de ce "protectionnisme" étatique devenait de plus en plus intolérable pour la population.

Ainsi, tant à l'Est qu'à l'Ouest, la dimension imposée et dépendante de ces systèmes de consommation de services standardisés était de moins en moins acceptée par les populations; mais le malaise social se retrouve également du côté de la consommation des biens. D'un côté, les économies planifiées étaient caractérisées par les pénuries chroniques de biens de consommation (Kornai, 1999) pour la majorité de la population, imposant quotidiennement des contraintes supplémentaires aux ménages dans la recherche de réponses à leurs besoins. De l'autre côté, là où la consommation de masse était bien implantée, c'était la surabondance, suscitant à la fois l'envie des moins fortunés et la surconsommation chez les plus riches et une bonne partie des ménages aux revenus moyens grâce à l'accès au crédit.

Outre les critiques en ce qui concerne les inégalités d'accès aux biens et services, tant sur le plan de la qualité que de la quantité, la consommation de masse fait l'objet de deux types de contestation, culturel d'un côté et écologique de l'autre.

Sur le plan culturel, on remet d'abord en cause la standardisation de la production des biens et services, donc leur indifférenciation (Aglietta et Brender, 1984). Depuis le tournant des années 1970, une demande sociale de plus en plus forte s'est exprimée en faveur d'objets plus diversifiés, qui permettraient aux personnes de mieux se définir et de s'identifier à travers la consommation tout en répondant à des besoins également variés. En même temps, diverses

associations et mouvements culturels remettent de plus en plus en cause la manipulation des symboles dans la société d'information, l'imposition des modes de vie et de consommation ou des standards du citoyen-consommateur (Castells, 1998 et 1999a; Dubet, 1994; Touraine, 1999). D'ailleurs, l'intervenant social a tôt fait de s'apercevoir que la consommation constitue un puissant terreau de définition et d'identité du sujet en même temps que de stigmatisation et de rejet ou d'exclusion sur la base de la différence.

La critique écologique de la consommation de masse croise à la fois sa critique culturelle et le régime de production en vigueur. On ne parle pas ici de certaines formes de protestation environnementalistes et écologistes de type plutôt anti-humaniste (Ariès, 2000) ou de type radical (*deep ecology*; Pepper, 1993). Il est plutôt question d'une perspective d'écologie politique en termes des rapports sociaux (Beck, 2001; Lipietz, 1993; Soper, 2001). Vu sous cet angle, le problème provient des gaspillages de la surconsommation tant sur le plan énergétique que des autres ressources, de la surproduction ou du "productivisme" (Lipietz, 1989), mais aussi de l'iniquité qui existe entre les humains dans l'utilisation des ressources. De plus, il n'y a pas automatiquement de rapport de cause à effet entre surconsommation et productivisme. En effet, les pénuries pouvaient exister et même être planifiées, dans le cadre du *Gosnab* en Union soviétique par exemple (Castells, 1999b, p. 30), tout en laissant libre cours à des systèmes de production lourds, à la fois voraces de ressources et évacuateurs de déchets et de produits hautement nuisibles tant sur le plan environnemental que social. Au Sud particulièrement, le pillage des ressources au profit du Nord et de certaines élites nationales accompagne habituellement la misère des populations locales.

La question devient donc une question de justice sociale en même temps qu'une question environnementale, de rapport entre l'humain et la nature dont il est partie prenante. Bref, en même temps qu'à la résurgence de la question sociale avec les nouvelles formes d'exclusion (Castel, 1995; Rosanvallon, 1995), les sociétés et la nature sont confrontées à la question écologique (Beck, 2001). L'appétit des uns prive les autres du minimum vital. Il s'agit aussi d'un problème d'équité historique, intergénérationnelle, car les effets futurs de la surconsommation et de la surproduction d'aujourd'hui sont souvent mal mesurés ou même imprévisibles. Enfin, c'est aussi un problème de modèle de développement, de modes de production et de consommation qui excluent et spolient des populations entières, au nom du "progrès", entendu comme purement

économique, sinon comme simple rendement financier. Aussi, la protestation écologique et culturelle remet-elle en question la conception d'un monde comme un immense marché des ressources, des biens, des services et même des humains, de son travail du moins, sinon de ses organes et bientôt de ses cellules, sans restriction ni contrainte en provenance d'autres institutions. Les modes de régulation et les formes institutionnelles de la période d'après-guerre sont bousculées, y compris le marché.

DES INSTITUTIONS À REMODELER

Présenté comme voie royale du progrès par la vulgate néolibérale, le marché apparaît comme l'apanage d'un groupe d'initiés. C'est que l'essence même du marché est souvent présentée et perçue comme résidant dans le marché des finances, plus précisément dans la spéculation financière. Le marché financier, sans doute le seul vraiment "globalisé" (Boyer, 1997), ressemble à un grand "casino électronique" global, où les "joueurs planétaires" transcendent le temps et l'espace, "installés aux nœuds globaux d'un réseau sélectif de télécommunications" (Castels, 1998, p. 487). N'y a donc pas accès qui veut, même si plusieurs rêvent d'y faire fortune rapidement. Financiarisation de l'économie donc et gratification des actionnaires avant tout, au détriment des producteurs. Spéculation sur des valeurs souvent virtuelles, comme c'est le cas présentement du marché boursier voué aux nouvelles technologies, et cela, au détriment de véritables échanges entre sujets libres et responsables sur des valeurs d'usage. Paradoxe d'un marché qui prétend devenir global en échappant à toute intervention régulatrice des pouvoirs publics, qui s'élargit extensivement par la marchandisation de la connaissance, de la culture et même de la vie (Morin, 2001), et qui rapetisse, en même temps, son espace en banalisant des activités d'échange et de production qui se retrouvent au cœur de l'économie réelle et en excluant de ces échanges une quantité de salariés sous simple décision de restructuration par les actionnaires. Polanyi (1983) avait bien raison de soutenir, contrairement à Hayek (1944), que le marché ne peut exister sans régulation d'autres institutions, publiques notamment, alors que ce même marché a d'ailleurs été imposé par les gouvernements des grands bourgs pour soutenir les échanges entre cités. Ainsi, le marché a bien moins à voir avec une sorte de loi inscrite dans la nature qu'avec une construction sociale, plus précisément sociopolitique.

L'orientation du marché est également faussée, au moment où l'on cherche à le rétablir dans les sociétés anciennement socialistes, par tous ces réseaux d'économie parallèle clandestins,

toutes ces activités illégales et mafieuses, les trafics d'influence et la corruption (Castells, 1999b). Or le redressement de cette situation est rendu d'autant plus difficile que la seule institution susceptible de contrôler ces débordements, l'État, a du mal à transiter vers un État de droit pleinement légitimé dans la population comme acteur de construction démocratique, lorsqu'il n'est pas carrément gangrené de l'intérieur. Le passage des États-Parti, plus ou moins totalitaires selon les cas, à des États formellement de droit et politiquement démocratiques implique des transformations des appareils étatiques et des mœurs politiques qui ne s'opèrent pas automatiquement avec l'accès au multipartisme. Le doute de la population perdure, dès lors qu'elle perçoit, à tort ou à raison, que les privilégiés de la *nomenklatura* restent en poste et profitent de leurs réseaux d'influence pour s'emparer, à peu de frais, d'une bonne partie des équipements et entreprises publiques. Or, un "véritable vide institutionnel" (Goldman, 1996, p. 42, dans Castells, 1999b, p. 211) rendait plus facile ce véritable pillage des biens collectifs. Ainsi, la crise de légitimité politique et sociale de l'État-Parti tend à se reproduire au sujet de ce que nous pourrions appeler l'"État de transition". De plus, ces États subissent les pressions néolibérales tant de l'extérieur, que ce soit par le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale (Chossudovsky, 1998), que de l'intérieur, lorsque l'État est utilisé au profit d'intérêts privés plutôt qu'au service de l'intérêt général.

Or la pression néolibérale est également très forte sur les États des sociétés occidentales, à des degrés divers cependant d'une société à l'autre (Bourque, 2000; Todd, 1998). Ainsi, la droite néolibérale n'a pas manqué de récupérer les critiques populaires et de gauche d'un État social ou providence trop centralisateur et bureaucratique (Bélanger et Lévesque, 1990; Offe, 1984). Or ces failles de l'État social appellent les acteurs à les dépasser en inventant de nouvelles formes de solidarité, un mode plus décentralisé et participatif d'organisation des services et de nouveaux mécanismes de coordination, plutôt que d'endosser le projet ultralibéral d'un État minimal (Nozick, 1974) et de défendre la centralisation providentialiste de la gauche fordiste comme l'achèvement de la démocratie sociale et de la solidarité (Jetté et Boucher, 1997).

Tout comme dans les services à la population, le rôle régulateur de l'État est également remis en cause dans les rapports de travail et l'économie en général, au nom de la flexibilité et de la libre concurrence rendues nécessaires dans le cadre de la mondialisation actuelle. Alors que le mode de régulation était fortement lié au territoire national, voici que cet espace national devient

de plus en plus poreux sous la pression de la mondialisation et de la concurrence internationale (Boyer, 1986; Castells, 1998). Enfin, des institutions intermédiaires de coordination sont également ébranlées. C'est le cas, entre autres, des formes de négociations collectives et de conventions de travail qui ont régulé les rapports du travail de la Deuxième Guerre mondiale en Occident jusque dans les années 1970. Déjà au début des années 1970, les salariés cherchaient à s'en servir pour se protéger contre les restructurations et les pressions sur les salaires, tandis que les directions d'entreprises voulaient casser leur rigidité (Boyer, 1986). Ces dernières ont souvent détourné les conventions collectives en utilisant le travail précaire et en multipliant les contrats individualisés, comme nous l'avons déjà relevé.

Enfin, il existe une institution ancienne, qui a traversé les sociétés modernes et qui joue un rôle fondamental dans la régulation des rapports entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les générations. Il s'agit de la famille qui, de famille traditionnelle, est passée à la famille nucléaire pendant le fordisme pour entrer de nouveau dans un processus de transformation dont l'aboutissement est difficile à prévoir. En effet, le modèle patriarcal de la famille traditionnelle et nucléaire est profondément remis en question par différents facteurs (Carnoy, 2001; Castells, 1999a). Tout d'abord, le rôle de l'homme pourvoyeur est relativisé avec l'entrée d'un nombre de plus en plus important de femmes sur le marché du travail, leur assurant à la fois une liberté économique et l'accès à de nouvelles identités, plus liées à la vie professionnelle et productive que reproductive et dépendante socialement du statut du conjoint. Cette redéfinition de la femme par elle-même est aussi soutenue par l'autocontrôle sur ses capacités biologiques de reproduction et une plus grande liberté sexuelle. Le mouvement des femmes constitue également un important soutien identitaire et de définition des rapports entre femmes et hommes. Il en est de même des luttes des gays et lesbiennes pour la reconnaissance d'autres formes d'expression et d'identité sexuelles, si ce n'est de modèles de couple depuis que des États ont commencé à légitimer des mariages homosexuels, à reconnaître des droits sociaux au conjoint de même sexe et à accepter des adoptions par ces couples.

Il en ressort une diversité de modèles de familles jugés de moins en moins étranges. Bien que les familles nucléaires avec deux adultes de sexe différents restent majoritaires, plusieurs d'entre elles résultent d'une deuxième ou troisième union, regroupant, dans de plus en plus de cas, des enfants de trois parents et même de quatre dans certaines circonstances, une sorte de

famille “recomposée”. Mais, à côté de cela, se multiplient les familles monoparentales, soutenues majoritairement par une femme, bien qu’il commence à s’en trouver sous la responsabilité d’un homme. En revanche, les adultes sont de plus en plus nombreux à se retrouver seuls, tandis que les jeunes habitent plus longtemps qu’avant chez les parents en attendant une certaine stabilité d’emploi. Enfin, des enfants sont élevés par leurs grands-parents lorsque les parents en sont incapables ou que les tensions sont trop fortes entre eux. Ainsi, les cas de figures se multiplient, les tendances variant cependant d’une société à l’autre. S’il n’est pas possible de conclure que nous assistons à la fin du patriarcat, parce que les revirements sont toujours possibles dans l’histoire⁴, il reste que cette composition et institution sociale très ancienne vit un bouleversement aussi profond que rapide.

Tous ces changements dans le monde du travail et de la consommation, toutes ces remises en question des grandes institutions de nos sociétés modernes ne laissent-ils pas entrevoir une véritable transformation de nos sociétés, une sorte de crise de civilisation? Autrement dit, n’assistons-nous pas à une profonde transformation sociétale, de modèle de société et de développement?

À LA RECHERCHE D’UN NOUVEAU MODÈLE SOCIÉTAL

Il existe des signes indéniables que les modèles de société et de développement d’après-guerre sont périmés tant à l’Ouest qu’à l’Est, inadaptés à un environnement en changement et incapables de répondre aux demandes sociales. Il se trouve encore des défenseurs du modèle de développement fordiste et providentialiste comme du socialisme des régimes d’État-Parti. Ce soutien n’est pas qu’idéologique ou simple nostalgie du passé; dans bien des cas, il s’alimente à même des effets sociaux négatifs bien réels de la crise économique et institutionnelle avec ce qu’elle comporte de fragilisation et même d’exclusion, conséquences qui sont largement amplifiées par l’application de mesures ultralibérales que l’on présente comme seule alternative au modèle keynésien et étatiste. Enfin, même si l’on peut parfois se surprendre à penser ou à dire que c’était moins pire avant, sont rares les individus et les groupes qui accepteraient de revivre dans les conditions d’existence des régimes des pays de l’Est d’avant 1989 ou d’être soumis à

⁴ Le sort réservé aux femmes dans plusieurs pays, mais surtout en Afghanistan, nous garde d’oublier que la régression menace toute société et même que la barbarie demeure toujours un grand risque pour l’humanité.

certaines contraintes sur le plan du travail et des services imposées à l'Ouest au cours de la même période. La Bulgarie ne retournera pas au modèle de l'économie planifiée sous l'autorité exclusive d'un État-Parti, tout comme il n'a jamais été question pour le Québec de revenir au mode de vie et d'organisation sociale qui avait cours avant les années 1960.

Mais s'il ne sert à rien de s'accrocher à des modèles de développement périmés, à des compromis anciens sans avenir, qu'ils aient été négociés ou imposés, et à des formes institutionnelles de régulation qui ne remplissent plus leurs promesses, que peuvent proposer à la place les acteurs sociaux et les intellectuels? Devons-nous nous incliner devant la proposition néolibérale de modèle de développement et de société comme seule alternative aux deux modèles qui se sont maintenus à l'Est comme à l'Ouest pendant les trois ou quatre décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale?

Effectivement, la perspective néolibérale semble vouloir s'imposer tant sur le plan théorique qu'idéologique. Depuis l'éclatement de cette crise aux dimensions multiples, le discours libéral, tant sur le plan intellectuel que politique et économique, a réussi à bien utiliser les critiques sociales des ratés du modèle de développement de l'après-guerre et de ses institutions. Il y est arrivé en bonne partie en simplifiant la complexité de la crise et en ciblant comme unique source du problème l'intervention étatique, tant sur le plan des politiques sociales que sur le plan de la régulation économique. Dans cette perspective, l'intervention publique est perçue comme de l'"étatisme", ce qui est dénoncé aussi bien au sujet des politiques keynésiennes que des économies planifiées. Les seules régulations ne sauraient venir que du marché, comme s'il représentait la seule source de développement économique et que le développement social devait en découler comme par enchantement. Or on sait que sur le plan empirique, c'est le contraire qui se produit : accroissements des inégalités, diverses formes de fragilisation et d'exclusion même, marginalisation de sociétés entières lorsque nous pensons aux pays les plus pauvres. Enfin, la prise en compte des méfaits des processus de production sur l'environnement comme simples "externalités" fait preuve d'un économisme et d'un productivisme inquiétants pour l'avenir assez immédiat de la société comme de l'écologie (Latouche, 2001; Lipietz, 1993).

Le programme ultralibéral du tout au marché ne peut pas constituer une alternative socialement acceptable au socialisme et au fordisme d'après-guerre. Dans ses versions radicales aussi bien que modérées, il ne cesse de provoquer l'exclusion, l'appauvrissement et la

fragilisation de larges portions de la population même là où la croissance macroéconomique a été notable au cours de la dernière décennie. Un véritable modèle alternatif de développement ne peut être qu'inclusif et démocratique, solidaire et écologique à la fois (Bélangier, Boucher et Lévesque, 1994; Lipietz, 1989 et 1996).

C'est que l'économie ne peut plus fonctionner en dehors de la société. Alors qu'avec le XIX^e siècle, elle a été progressivement "désencastrée" du social, tant théoriquement, politiquement que pratiquement, il est désormais impératif de lui restituer sa place et toutes ses dimensions dans le social (Granovetter, 2000; Lévesque, Bourque et Forgues, 2001; Polanyi, 1983). Une telle démarche nous permet de voir que l'économie est plurielle, qu'elle ne se limite pas à des activités marchandes. Elle est aussi constituée d'activités non marchandes, comme c'est le cas des services publics ou étatiques à la population, et même d'activités non monétaires, autrement dit, la réciprocité ou encore le "don" (Godbout, 1992). Nous retrouvons ces activités fortement imbriquées ou hybridées dans l'économie solidaire (Laville, 1994) qui constitue une forme de redéploiement de l'économie sociale. Mais le marché lui-même ne peut pas être conceptuellement limité à une pure abstraction où se manifestent les calculs d'intérêts, selon des mécanismes de concurrence parfaite, à une "chosification des rapports humains, la fétichisation des marchandises" (Viveret, 1997, p. 166). À côté de ce marché capitaliste se déploie un véritable marché d'échanges entre humains, vivier de liens sociaux, plutôt que simple transaction de biens ou de services. De même, un régime de redistribution ne peut plus remplir sa mission s'il n'est plus qu'une planification centralisée sous la direction des experts et des technocrates, sans lien avec la population et sans participation citoyenne.

Or, au cours des deux dernières décennies, divers acteurs de la société civile ont mis de l'avant diverses initiatives et expérimentations dont certaines tendent à se répandre et à s'institutionnaliser même (Eme et al, 1996; Lipietz, 2001). Le secteur de l'économie sociale et solidaire est particulièrement fécond sur ce plan, au point que l'on doit de plus en plus parler d'une tendance qui s'internationalise (Laville, 1994), tant dans les pays du Nord que du Sud (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999), et cela, dans divers secteurs d'activité, que ce soit l'insertion sociale (Defourny, Favreau et Laville, 1998; Eme et Laville, 1994), les services de proximité (Laville, 1992) ou le développement local (Favreau et Lévesque, 1996).

La société québécoise semble particulièrement dynamique sur ce plan. S'il y existe une longue tradition de coopératives dans le secteur financier et agricole, il s'est développé une multitude d'entreprises coopératives ou associatives dans des secteurs aussi variés que les services funéraires, le logement, les services de santé et de proximité, l'insertion par le travail et l'environnement. La société bulgare aussi a été le théâtre d'une grande créativité sur le plan des initiatives des communautés villageoises, avec ses coopératives agricoles et financières ainsi que ses maisons de la culture (tchitalichté) qui se trouvèrent au cœur du processus de la renaissance bulgare au cours du dernier tiers du xix^e siècle. Si le régime communiste des 45 ans qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale a étatisé ces institutions de la société civile, il n'a cependant pas dissous des formes plus informelles de solidarité de proximité qui passent par les familles et les réseaux d'amis. Certes, les entreprises à configuration collective, comme les coopératives et les associations, suscitent encore la méfiance à cause des expériences de collectivisation forcée, mais de nouvelles initiatives de développement local et des entreprises d'insertion par l'emploi naissent ici et là, surtout en milieu rural, mais aussi dans certaines villes.

L'effervescence des organisations de la société civile et la contestation des formes d'intervention étatique centralisées exigent de nouveaux modes de relations entre les différentes instances étatiques et la population. Se mettent ainsi en place de nouveaux modes de construction de la demande sociale et de coordination des services à la population qui impliquent à la fois décentralisation et arrimage entre établissements publics, entreprises coopératives ou associatives de services et, dans certains cas, des entreprises privées (Bélangier, Boucher et Lévesque, 1994). Nous passerions d'un processus largement technocratique, dominé par les experts, de détermination des besoins et des programmes sociaux à une démarche beaucoup plus participative de codétermination des services et, dans certains cas même, d'autogestion, bref, constructive d'une nouvelle citoyenneté. Dans une perspective plus macrosociale, certains États, loin de s'effacer derrière le marché, cherchent à redéployer leur rôle dans de nouvelles formes de redistribution et un nouveau modèle de développement économique et social (Bourque, 2000; Lesemann, 2001). Ils le font dans une perspective de partenariat avec les autres acteurs sociaux, particulièrement les mouvements sociaux et les entreprises de l'économie sociale, mais aussi avec le secteur privé et les associations patronales.

De la sorte, en dépit de la pression qu'elle exerce, la concurrence internationale ne demeure pas le seul moteur de l'économie et des politiques sociales, à moins d'adopter, politiquement, une perspective purement néolibérale. Si les États s'engagent dans le soutien des entreprises locales et nationales dans ce jeu de la compétitivité, entre autres par l'éducation et la recherche dans ce nouveau monde de réseaux, de la communication et du savoir, ils continuent à intervenir dans la protection des individus et des populations plus fragiles, selon des formes qui peuvent varier d'un espace national à un autre. Or l'établissement de nouvelles formes de régulation sur les plans économique, culturel, écologique et social ne peuvent pas se réaliser sans tensions sociales et politiques. Ainsi, les configurations des politiques sociales et de la régulation économique varieront considérablement selon l'état des rapports sociaux d'un ensemble social à un autre. Sur ce plan, la vigueur et les stratégies des mouvements sociaux restent déterminantes.

À cet effet, la configuration des mouvements sociaux tend à se modifier sur différents aspects (Boucher et Favreau, 1997). Tout d'abord, de nouveaux mouvements sociaux se construisent et de plus anciens se recomposent autour de nouveaux enjeux tels que l'exclusion aussi bien économique et sociale que citoyenne et culturelle, tant dans le champ de la production que de la consommation, tant dans les rapports entre humains, entre les femmes et les hommes mais aussi entre les générations, que des humains à la nature et entre les humains quant à l'utilisation de ses ressources. C'est ainsi que prennent de l'ampleur le mouvement des femmes et le mouvement écologique (Castells, 1999a; Lipietz, 1993), pendant que le mouvement associatif ou communautaire et le mouvement syndical cherchent à renouveler leurs actions, à contrecarrer divers types d'exclusion et à construire de nouvelles formes de développement économique et social plus inclusives, plus participatives et solidaires (Bélanger et Lévesque, 1992; Bélanger, Boucher et Lévesque, 1994; Boucher, 1992). De plus, les espaces de l'action collective se modifient. Sous le fordisme et le providentialisme de l'après-guerre, les mouvements sociaux cherchaient à se donner des organisations et des plans d'action de portée nationale. Tout en ne délaissant pas cette dimension⁵, leur action se redéploie à la fois dans l'espace local (Favreau et Lévesque, 1996; Gagnon, 1994; Klein et Gagnon, 1989) et sur le plan international et même

⁵ Au Québec, du côté du mouvement communautaire, un processus important de fédération des associations et de diverses organisations collectives de développement local s'est produit au cours des 15 dernières années. Leur reconnaissance publique a culminé lors du Sommet de développement économique du Québec où le mouvement communautaire et le mouvement des femmes se sont retrouvés parmi les quatre grands acteurs sociaux, au même titre que le mouvement syndical, l'État et le patronat.

mondial (Castells, 1999a; Lipietz, 1993). Le mouvement écologique et le mouvement des femmes ont été les premiers à ouvrir cette perspective. Les femmes l'ont fait avec les grandes conférences de Nairobi, de Beijing et la Marche internationale des femmes de 2000, tandis les groupes écologiques de différentes régions du monde se sont rencontrés à Rio. Ensuite ont surgi des actions plus radicales de protestation qui ont accompagné les rencontres des décideurs mondiaux, à Seattle, Prague, Gênes et Québec et qui sont de plus en plus identifiés, en dépit de divers étendards, idéologies et objectifs qui ne manquent pas de contradictions, sous l'appellation unique du mouvement anti-mondialisation, bien qu'un discours se développe également autour d'un projet alternatif de mondialisation, celle de la solidarité.

Tout n'est donc pas arrêté et un modèle unique de configuration néolibérale ne s'est pas définitivement imposé pour tous autour de la planète en cette ère de "globalisation". L'histoire continue et elle est bien vivante à travers ces tensions, ces luttes, ces expérimentations et innovations, avec leurs hauts et leurs bas, leur lot de douleurs mais aussi d'espérances. Comme il y a place pour des configurations différenciées de modèle de développement, les petites sociétés conservent leur espace et leur capacité de singularité en dépit des pressions et des tendances à l'uniformisation, et cela, sans nécessité de se replier sur un nationalisme étroit ou un passéisme stérile.

CONCLUSION

Les transformations sociales en cours sont à la fois profondes et complexes. Elles atteignent diverses dimensions de la vie en société et remettent en cause plusieurs aspects de la structure des rapports sociaux. La crise qui a éclaté au tournant des années 1970 en Occident et qui était latente à l'Est⁶ avant d'éclater au grand jour à la fin des années 1980 apparaissait d'ordre économique et technologique d'abord. Mais, sa dimension économique elle-même était enracinée dans une profonde crise sociale et institutionnelle, nous pensons l'avoir démontré. Enfin, il s'agit non seulement d'une crise de rendement du capital et du système de production, mais également

⁶ Le printemps de Prague en 1968 et la montée de *Solidarnosc* (Solidarité) en Pologne au début des années 1980 le révélaient clairement toutefois.

d'une importante crise du mode de consommation, ce qui fait ressortir toute la portée culturelle et écologique des bouleversements actuels.

L'étendue et la complexité de cette crise représentent évidemment un défi redoutable pour les acteurs sociaux qui, pour la plupart, s'y trouvent impliqués à la fois comme acteurs, plus précisément comme initiateurs de remise en question des anciens compromis à la base du paradigme de développement ou comme agents d'approfondissement de la crise sociale en avançant des formes de développement qui fragilisent une partie de la population. En même temps, certains de ces acteurs sont déstabilisés et forcés de se réorganiser et d'inventer de nouveaux modes d'action. Nous avons limité notre examen ici aux États et aux mouvements sociaux surtout. D'autres s'arrêtent plutôt aux entreprises, à l'innovation technologique et au capital financier. Mais c'est sans doute là où les mouvements sociaux sont plus puissants et savent le mieux renouveler leurs stratégies, et là où l'État et les gouvernements recherchent aussi une alternative aux propositions néolibérales, que les sociétés ont une meilleure chance de connaître une orientation de développement postfordiste et postcommuniste. Pour qu'un nouveau paradigme s'impose, un nouveau modèle doit proposer plus de démocratie, de participation, de solidarité et de justice, de façon à assurer la pleine citoyenneté à chaque individu, lui permettant de devenir et de demeurer un véritable sujet social.

Bibliographie

- AGLIETTA, M. (1982). *Régulation et crise du capitalisme. L'expérience des États-Unis*, Paris, Calmann-Lévy.
- AGLIETTA, M. et A. BRENDER (1984). *Les métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calmann-Lévy.
- ARIÈS, P. (2000). *Libération animale ou nouveaux terroristes? Les saboteurs de l'humanisme*, Villeurbanne, France, Éditions Golias.
- BECK, U. (2001). "La politique dans la société du risque", *Revue du MAUSS*, n° 17, p. 376-392.
- BÉLANGER, P. R. et B. LÉVESQUE (1990). "Le système de santé et de services sociaux au Québec : crise des relations de travail et du mode de consommation", *Sociologie du travail*, n° 2/90, p. 231-244.
- BÉLANGER, P. R. et B. LÉVESQUE (1991). "La "théorie" de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique", *Cahiers de recherche sociologique*, n° 17, p. 17-51.

- BÉLANGER, P. R. et B. LÉVESQUE (1992). “Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992)”, in G. DAIGLE et G. ROCHER (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, p. 713-747.
- BÉLANGER, P. R. et B. LÉVESQUE (1994). “Modernisation sociale des entreprises : diversité des configurations et modèle québécois”, in P. R. BÉLANGER, M. GRANT et B. LÉVESQUE (dir.), *La modernisation sociale des entreprises*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, p. 31-63.
- BÉLANGER, P. R., J. BOUCHER et B. LÉVESQUE (1994). “L’économie solidaire au Québec : la question du modèle de développement”, in J.-L. LAVILLE (dir.), *L’économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 137-175.
- BÉLANGER, P. R., M. GRANT et B. LÉVESQUE, dir. (1994). *La modernisation sociale des entreprises*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal.
- BOUCHER, J. (1992). “Les syndicats : de la lutte pour la reconnaissance syndicale à la concertation conflictuelle”, in G. DAIGLE et G. ROCHER (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, p. 107-136.
- BOUCHER, J. (1994). *Transformation du discours de la Confédération des Syndicats Nationaux sur la modernisation sociale des entreprises (1970-1992)*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, *Cahiers du CRISES*, vol. 1994, n° 1.
- BOUCHER, J. L. et L. FAVREAU (1997). “Néolibéralisme et redéfinition des mouvements sociaux : quelques paramètres”, in J.-L. KLEIN, P.-A. TREMBLAY et H. DIONNE (dir.), *Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux?*, Sainte-Foy, Presses de l’Université du Québec, p. 125-134.
- BOURQUE, G. L. (2000). *Le modèle québécois de développement. De l’émergence au renouvellement*, Sainte-Foy, Presses de l’Université du Québec.
- BOWLES, S., D. M. GORDON et T. E. WEISSKOFF (1986). *L’économie du gaspillage. La crise américaine et les politiques reaganiennes*, Paris, La Découverte.
- BOYER, R. (1979). “La crise actuelle : une mise en perspective historique”, *Critiques de l’économie politique*, n^{os} 7-8, p. 5-113.
- BOYER, R. (1986). *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte.
- BOYER, R. (1997). “Les mots et les réalités”, in S. CORDELLIER et F. DOUTAUT (dir.), *Mondialisation au-delà des mythes*, Paris, La Découverte, p. 13-56.
- CARNOY, M. (2001). *Dans quel monde vivons-nous? Le travail, la famille et le lien social à l’ère de l’information*, Paris, Fayard.
- CASTEL, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CASTELLS, M. (1998). *La société en réseaux. L’ère de l’information*, T. I, Paris, Fayard.
- CASTELLS, M. (1999a). *Le pouvoir de l’identité. L’ère de l’information*, T. II, Paris, Fayard.
- CASTELLS, M. (1999b). *Fin de millénaire. L’ère de l’information*, T. III, Paris, Fayard.
- CHAUVEL, L. (1998). *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France.
- CHOSSUDOVSKY, M. (1998). *La Mondialisation de la pauvreté*, Montréal, Écosociété.

- CLERC, D. (1999). *Condamnés au chômage? Travail et emploi : faux débats et vraies questions*, Paris, Syros.
- CORIAT, B. (1979). *L'atelier et le chronomètre*, Paris, Christian Bourgois.
- DEFOURNY, J., P. DEVELTERE et B. FONTENEAU, dir. (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris et Bruxelles, De Boeck Université.
- DEFOURNY, J., L. FAVREAU et J.-L. LAVILLE, dir. (1998). *Insertion et nouvelle économie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- DUBET, F. (1987). *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- DUBET, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- EME, B. et J.-L. LAVILLE, dir. (1994). *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.
- EME, B., J.-L. LAVILLE, L. FAVREAU et Y. VAILLANCOURT, dir. (1996). *Société civile, État et économie plurielle*, Montréal et Hull, Université du Québec; Paris, CNRS.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1995). "Pauvreté urbaine et exclusion sociale. Les nouvelles figures du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté", *Service social*, vol. 4, n° 3, p. 71-93.
- FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE (1996). *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- FOURASTIÉ, J. (1979). *Les Trente glorieuses ou la révolution invisible*, Paris, Fayard.
- GAGNON, C. (1994). *La recomposition des territoires. Développement local viable*, Paris, L'Harmattan.
- GODBOUT, J. T. en collaboration avec A. CAILLÉ (1992). *L'esprit du don*, Paris, La Découverte.
- GOLDMAN, M. (1996). "Why is the Mafia so dominant in Russia?", *Challenge*, janvier-février, p. 39-47.
- GOLDTHORPE, J. H., D. LOCKWOOD, F. BECHHOFFER et J. PLATT (1972). *L'ouvrier de l'abondance*, Paris, Seuil.
- GORZ, A. (1988). *Métamorphoses du travail. Quête de sens. Critique de la raison économique*, Paris, Galilée.
- GORZ, A. (1997). *Misères du présent. Richesse du possible*, Paris, Galilée.
- GRANOVETTER, M. (2000). *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Desclée de Brouwer.
- HAYEK, F. A. (1944). *La route de la servitude*, Paris, Librairie de Médicis.
- JETTÉ, C. et J. L. BOUCHER (1997). "L'évolution des positions de la Fédération des affaires sociales par rapport aux nouvelles formes d'organisation du travail de 1970 à 1994", *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, n° 2, p. 69-91.
- KLEIN, J.-L. et C. GAGNON (1989). *Le social apprivoisé. Le mouvement associatif, l'État et le développement local*, Hull, Québec, Asticou.
- KOCHAN, T. A., H. C. KATZ et R. B. MCKERSIE (1986). *The Transformation of American Industrial Relations*, New York, Basic Books.
- KORNAL, J. (1999). "Du socialisme au capitalisme : la signification du "changement de système"", in B. CHAVANCE, É. MAGNIN, R. MOTAMED-NEJAD et J. SAPIR (dir.), *Capitalisme et socialisme en perspective. Évolution et transformations des systèmes économiques*, Paris, La Découverte.
- LATOUCHE, S. (2001). "Nature, écologie et économie. Une approche anti-utilitariste", *Revue du MAUSS*, n° 17, p. 57-70.

- LAVILLE, J.-L. (1992). *Les services de proximité en Europe*, Paris, Syros.
- LAVILLE, J.-L., dir. (1994). *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 9-89.
- LEBORGNE, D. et A. LIPIETZ (1992). "L'après-fordisme : idées fausses et questions ouvertes", *Problèmes économiques*, n° 2.260, p. 13-24.
- LESEMANN, F. (2001). "De l'État-providence à l'État partenaire", in G. GIROUX (dir.), *L'État, la société civile et l'économie. Turbulence et transformations*, Québec, Les Presses de l'Université Laval; Paris, L'Harmattan, p. 13-46.
- LÉVESQUE, B. (1995). "Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale: de l'utopie à la nécessité", in J.-L. KLEIN et B. LÉVESQUE (dir.), *Contre l'exclusion, repenser l'économie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 17-44.
- LÉVESQUE, B., G. L. BOURQUE et É. FORGUES (2001). *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LINHART, R. (1976). *Lénine, les paysans*, Taylor, Paris, Seuil.
- LIPIETZ, A. (1989). *Choisir l'audace. Une alternative pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.
- LIPIETZ, A. (1993). *Vert espérance. L'avenir de l'écologie politique*, Paris, La Découverte.
- LIPIETZ, A. (1996). *La société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, La Découverte.
- LIPIETZ, A. (2001). *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment*, Paris, La Découverte.
- MÉDA, D. (1995). *Le travail. Une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier.
- MICHON, F. (1988). "Flexibilité et segmentation", *Interventions économiques*, n° 19, p. 45-71.
- MORIN, E. (2001). "Une deuxième mondialisation?", in A. TOUATI (dir.), *Penser la mutation*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 19-28.
- NOZICK, R. (1974). *Anarchy, State and Utopia*, New York, Basic Books.
- OFFE, C. (1984). *Contradictions of the Welfare State*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press.
- OFFE, C. (1985). "Le travail comme catégorie de la sociologie", *Les temps modernes*, avril, p. 2085-2094.
- PAUGAM, S. (2000). *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses universitaires de France.
- PEPPER, D. (1993). *Eco-socialism : from deep ecology to social justice*, Londres/New York, Routledge.
- PIORE, M. J. et C. F. SABEL (1989). *Les chemins de la prospérité. De la production de masse à la spécialisation souple*, Paris, Hachette.
- POLANYI, K. (1983). *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- RIFKIN, J. (1996). *La Fin du travail*, Montréal, Boréal; Paris, La Découverte.
- ROSANVALLON, P. (1984). *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil.
- ROSANVALLON, P. (1995). *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Seuil.
- SOPER, K. (2001). "Écologie, nature et responsabilité", *Revue du MAUSS*, n° 17, p. 71-93.

- TODD, E. (1998). *L'illusion économique. Essai sur la stagnation des sociétés développées*, Paris, Gallimard.
- TOURAINÉ, A. (1992). *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- TOURAINÉ, A. (1999). *Comment sortir du libéralisme?*, Paris, Fayard.
- VIVERET, P. (1997). "La guerre économique n'est pas une fatalité", in S. CORDELLIER et F. DOUTAUT (dir.), *Mondialisation au-delà des mythes*, Paris, La Découverte, p. 161-170.